

## Connaissez vos droits : Politique antidiscrimination de l'État de New York lors de l'évaluation des candidats impliqués dans la justice pour un logement financé par l'État

Si vous demandez un logement financé par l'État et que vous avez des antécédents avec le système de justice pénale, vous avez des droits et des protections.

### Il n'y a que deux raisons pour lesquelles vous pouvez être automatiquement rejeté :

1. Condamnation pour production de méthamphétamine à domicile ; et
2. Le fait d'être inscrit à vie dans une base de données d'État ou fédérale comme étant délinquants sexuels.

### Vous ne pouvez pas être rejeté en raison de :

1. Toutes les arrestations en cours (y compris celles qui font l'objet d'un ajournement en vue d'un non-lieu (ACOD)) ;
2. Les dossiers d'arrestation qui ont été résolus en votre faveur ;
3. Condamnations pour des délits commis avant vos 18 ans ;
4. Les condamnations pour délit mineur qui ont eu lieu il y a plus d'un an ;
5. Les condamnations pour crime qui ont eu lieu il y a plus de 5 ans ;
6. Les condamnations ayant entraîné une incarcération ou une libération conditionnelle, dont vous avez été libéré il y a plus d'un an ;
7. Les condamnations qui n'ont pas impliqué de violence physique ou de danger pour les personnes ou les biens, ou qui n'ont pas affecté la santé, la sécurité et le bien-être d'autrui ;
8. Les condamnations pour lesquelles vous avez reçu un certificat de bonne conduite ou un certificat d'exemption d'incapacité qui est permanent et couvre le logement.
9. Les jugements de délinquants juvéniles ;
10. Condamnations pour violations scellées conformément à la section 160.55 de la loi de procédure pénale de l'État de New York ;
11. Condamnations scellées en vertu de la section 160.58 ou 160.59 de la loi de procédure pénale de l'État de New York ;
12. Les condamnations qui ont été excusées par une grâce, annulées en appel ou annulées ;

### Vous ne pouvez pas être interrogé à propos des questions 9-12 ci-dessus

Si un fournisseur de logement vous interroge à leur sujet ou à propos d'une arrestation en cours avec un ACOD, vous pouvez répondre comme si l'arrestation, la condamnation ou le jugement protégés n'avaient jamais eu lieu. Si vous pensez avoir fait l'objet d'une discrimination fondée sur ces protections, déposez une plainte auprès de la Division des droits de l'homme de l'État de New York : <https://dhr.ny.gov/complaint>

### Vous disposez de 14 jours pour fournir des informations supplémentaires avant tout rejet

Vous devez être contacté et disposer de 14 jours ouvrables pour fournir des informations supplémentaires pertinentes, notamment :

1. Combien de temps s'est écoulé depuis la ou les condamnations ?
2. Quel âge aviez-vous au moment de la ou des condamnations ?
3. Quelle était la gravité de la ou des condamnations ?
4. Des preuves de votre réadaptation, y compris des programmes de traitement, du travail bénévole, un emploi rémunéré, etc. depuis votre ou vos condamnations.
5. Y avait-il des circonstances atténuantes autour de l'infraction qui réduisent la gravité de l'infraction ?

Si vous n'avez pas eu l'occasion de répondre à ces questions, ou si vous pensez que le fournisseur de logement n'a pas correctement évalué votre demande et vous a injustement refusé un logement, contactez le bureau du logement juste et équitable de l'État de New York (Bureau du logement juste et équitable) à l'adresse [feho@hcr.ny.gov](mailto:feho@hcr.ny.gov) pour obtenir de l'aide. Vous trouverez davantage d'informations ici : <https://hcr.ny.gov/marketing-plans-policies#credit-and-justice-involvement--assessment-policies>